Construis ta ville de demain avec des LEGO !

Charte d'engagement – Écoles | 2027

Afin de garantir le bon déroulement de l'animation et de permettre à tous les élèves de profiter pleinement de cette expérience, l'enseignant s'engage à respecter les modalités suivantes.

1. Préparation pédagogique

L'enseignant s'engage à réaliser le travail préparatoire en classe à l'aide des supports pédagogiques mis à disposition par le NID.

Le poster au format A0 est à venir chercher au NID avant l'activité. Il devra être complété collectivement en classe et apporté le jour de l'animation.

Cette préparation constitue une condition de participation à l'activité.

2. Respect des horaires

L'enseignant s'engage à respecter l'heure de début de l'animation. Plusieurs classes ou écoles pouvant participer à une même séance, la ponctualité est essentielle afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'activité.

3. Participation et encadrement

L'enseignant s'engage à accompagner activement ses élèves tout au long de l'animation, à favoriser leur participation et à veiller au respect des consignes données par les animateurs du NID ainsi que du matériel mis à disposition.

4. Droit à l'image

Des photos et/ou vidéos peuvent être réalisées durant l'activité à des fins de communication du NID.

Les autorisations relatives au droit à l'image seront sollicitées uniquement à la demande du NID. Les modalités seront alors communiquées directement aux enseignants concernés.

Engagement de l'enseignant

Nom de l'établissement : .....

Nom et prénom de l'enseignant : .....

Classe(s) et nombre d'élèves : .....

Date et heure de l'animation : .....

Je déclare avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à en respecter les modalités.

Date : .....

Signature de l'enseignant :

.....

Cette charte, dûment complétée et signée, doit être transmise par email à le-nid@ville.namur.be dans la semaine qui suit la réservation en ligne.